

Évaluation de la Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2017-2022

FAITS SAILLANTS

INTRODUCTION

Dévoilée en août 2017 et étalée sur cinq ans, la Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2017-2022 a pour raison d'être le soutien aux établissements d'enseignement supérieur pour qu'ils deviennent des milieux d'études, de travail et de vie exempts de violences à caractère sexuel, où toutes et tous ont droit au respect de leur dignité et de leur intégrité physique.

À la demande de la Direction des affaires étudiantes et interordres du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), la Direction de l'évaluation de programmes et du bureau de projet s'est vu confier le mandat d'évaluer cette stratégie.

Ce mandat prévu au Plan triennal d'évaluation 2019-2022 du MES, approuvé par le sous-ministre de l'Enseignement supérieur le 1^{er} septembre 2020 et réalisé en conformité avec la politique ministérielle en matière d'évaluation de programmes, vise à obtenir de l'information pertinente qui servira à alimenter la réflexion et à éclairer la prise de décision quant à l'amélioration, à la poursuite ou à la réorientation de la Stratégie d'intervention.

L'évaluation initiale devait couvrir les trois premières années de mise en œuvre de la Stratégie d'intervention (de 2017-2018 à 2019-2020). Toutefois, elle a également couvert la quatrième année (2020-2021) puisque le contexte de pandémie liée à la covid-19 a été jugé susceptible d'avoir des implications sur la mise en œuvre.

MÉTHODOLOGIE

La démarche d'évaluation avait pour objectif de répondre à trois enjeux évaluatifs, à savoir la mise en œuvre, la pertinence et l'efficacité de la Stratégie d'intervention. La démarche méthodologique utilisée pour cette évaluation a consisté en une combinaison d'une approche quantitative et d'une approche qualitative. À cet effet, quatre méthodes de collecte de données ont été utilisées : un sondage en ligne, des entrevues individuelles, des groupes de discussion ainsi que l'exploitation de données administratives.

Le sondage en ligne a été organisé pour joindre les gestionnaires responsables de la politique institutionnelle en matière de violences à caractère sexuel (n = 140) de même que les intervenantes et intervenants responsables du guichet unique (n = 140) dans tous les établissements d'enseignement supérieur visés par la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*.

De plus, 8 entrevues, ont été réalisées de façon virtuelle (Teams). Elles ont permis de rencontrer, d'une part, les membres de l'équipe responsable des dossiers de violences à caractère sexuel en enseignement supérieur au Ministère ainsi que, d'autre part, des représentantes ou représentants de sept organismes partenaires.

Deux groupes de discussion avec une dizaine de gestionnaires responsables des politiques institutionnelles en matière de violences à caractère sexuel et d'une dizaine d'intervenantes et d'intervenants responsables de guichets uniques, ont aussi été tenus au cours du mois de mars 2021. Enfin, les données administratives exploitées dans le cadre de l'évaluation proviennent des documents de reddition de comptes exigés par la Stratégie d'intervention et la *Loi*, des tableaux de suivi, des données budgétaires, des notes ministérielles, des analyses, etc.

RÉSULTATS

Les principaux constats qui découlent de l'évaluation sont les suivants :

Une mise en œuvre adéquate

- Dans l'ensemble, les mesures de la Stratégie d'intervention ont été mises en œuvre comme prévu, et les projets réalisés sont pertinents et conformes aux intentions de chacune de ces mesures.
- Des efforts restent à faire pour soutenir les établissements non subventionnés et les petits établissements.
- L'aspect de l'évaluation de la mesure 2 de l'axe 1 semble ne pas avoir été mis en œuvre ou avoir été peu mis en œuvre. Des bilans du nombre de personnes jointes par les activités ont été établis, mais aucune véritable évaluation de leur efficacité n'a été effectuée comme prévu.
- Le contexte de la pandémie liée à la COVID-19, il y a eu des incidences sur la mise en œuvre des actions prévues, notamment l'annulation et le report d'activités (sensibilisation, prévention, formation, soutien, etc.).
- Le contexte de l'enseignement à distance a eu des effets sur le type d'incidents de VACS (nouveaux phénomènes).

Une stratégie pertinente répondant à aux besoins

- De façon globale, près de neuf établissements sur dix jugent chacune des six orientations de la Stratégie d'intervention très pertinente ou assez pertinente.
- Le financement est très apprécié des établissements. Cependant, ces derniers estiment qu'il est limité par rapport à toutes les exigences qu'ils doivent remplir.
- D'autres sources de financement en lien avec les problématiques liées aux VACS, notamment celles du Secrétariat à la condition féminine, coexistent avec celle de la Stratégie d'intervention du MES. Toutefois, ces sources de financement se concertent dans leurs actions afin d'assurer une complémentarité.
- Les actions et les moyens mis en œuvre sont appropriés, et les répondantes et répondants qui ont eu à en prendre connaissance les jugent utiles. Toutefois, il serait important de travailler davantage la promotion des documents produits afin de faire profiter le plus grand nombre de la richesse de leur contenu.

Des effets positifs

- Une plus grande sensibilisation des individus à la problématique des violences à caractère sexuel en enseignement supérieur.
- Le développement d'une culture de respect et de responsabilisation des individus.
- L'amélioration du suivi des incidents de violences à caractère sexuel.
- Le soutien apporté aux victimes de violences à caractère sexuel.
- La cohérence des interventions en lien avec les violences à caractère sexuel.
- L'amélioration du processus de traitement des dévoilements.
- Le développement d'une vision concertée de la problématique des violences à caractère sexuel.

CONCLUSION

Au terme des travaux d'évaluation de la Stratégie d'intervention et au regard des enjeux évaluatifs visés par cette étude ainsi que des résultats qui en ressortent, il apparaît que sa mise en œuvre se déroule de façon adéquate en dépit de quelques améliorations suggérées. Cette stratégie est venue à point nommé pour répondre à un besoin réel de toute la communauté de l'enseignement supérieur. Bien que l'évaluation ait débuté seulement un an après la mise en œuvre obligatoire des politiques institutionnelles dans les établissements, certains effets positifs sont déjà perceptibles pour tous les membres de cette communauté